

1883 : L'ÉMIGRATION VERS LE CHILI

Quand les premiers migrants européens et valaisans arrivent en 1883 en Araucanie dans le sud du Chili, cela fait deux ans que cette région a été annexée par l'Etat chilien.

Peuplée majoritairement d'Amérindiens mapuche, elle a été conquise au terme d'une guerre d'expansion territoriale qui a duré vingt ans et que le gouvernement désigne comme une entreprise de « pacification ».

Une partie des Valaisans établis au Chili ont d'abord émigré vers l'Argentine avant de traverser les Andes pour le pays voisin, en particulier pour la province de Victoria. En 1900, on compte 172 Valaisans établis au Chili.

L'émigration à destination du Chili est organisée principalement par l'intermédiaire de l'agence générale Rommel & Cie, établie à Bâle et représentée en Valais par le notaire Joseph Brindlen de Sion. Comme c'est le cas pour les autres pays d'émigration, la presse valaisanne diffusera une propagande visant à dissuader les départs pour le Chili à la fin de l'année 1883, le Département de l'intérieur rédigera une circulaire mettant en garde contre les conditions d'établissement au Chili, tandis que le Conseil fédéral obligera l'agence Rommel & Cie à suspendre la conclusion de nouveaux contrats d'émigration.

RÉFÉRENCES

Alexandre Carron & Christophe Carron, Nos cousins d'Amérique. *Histoire de l'émigration valaisanne en Amérique du Sud au XIXe siècle* (2 tomes). Sierre, 1989 et 1990.

Benutzer:

Passwort:

[Haben Sie Ihr Passwort vergessen?](#) / [Ein Konto erstellen](#)
